



DIGNE BASKET CAMP

1 BIS RUE ERNEST ESCLANGON – 04000 DIGNE LES BAINS

06 71 10 28 43 dignebasketcamp@gmail.com

Informations générales

Dimanche 10 juillet au samedi 16 juillet 2022

Conditions de participation

☞ Activité principale : **BASKET-BALL**

Attention : les entraînements, concours et matchs se succèdent tout au long de la journée et de la semaine.

☞ Activités annexes : Plan d'eau, trampoline, beach-volley, mini-golf et autres ...

☞ Accueil :

Les stagiaires et leurs accompagnateurs sont attendus sur le lieu d'hébergement, le dimanche entre **14h30 et 16h30**. Ouverture officielle du camp à 16h45.

☞ Fin du camp :

Le samedi à **11h30**, sur le lieu d'hébergement. Les parents et accompagnateurs sont invités à venir assister aux dernières animations qui ont lieu durant la matinée.

TARIF CAMP 2022

- Stagiaire interne: **380 euros** (120 euros à l'inscription et le complément à l'arrivée au camp).

- Stagiaire externe (repas de midi et du soir compris): **280 euros** (100 euros à l'inscription et le complément à l'arrivée au camp)

Réduction famille : moins 10 euros par enfant pour les FRATRIES (frères et sœurs)

Réduction club : moins 10 euros par stagiaire à partir de 7 inscriptions du même club

Installations

Les installations sportives et d'hébergement sont agréées et de qualité. Elles sont situées dans un cadre de «basse» montagne et de ville «à la campagne».

Encadrement

L'équipe d'encadrement (un directeur et des animateurs, entraîneurs) est qualifiée et compétente selon les normes en vigueur.

Elle est composée d'enseignants, de professionnels de l'animation, de bénévoles titulaires d'un brevet d'état ou justifiant d'une expérience éducative et sportive, membres de la Fédération Française de Basketball.

Le matériel utilisé est adapté et est la propriété du Digne Basket Club.

Des groupes de niveau de pratique sont constitués pour l'activité «basket». Les situations d'apprentissage permettent à chaque stagiaire de progresser. Des compétitions sont organisées au quotidien (matches et concours).

Modalité de participation des mineurs

Environ 80 stagiaires sont accueillis (internes et externes). Les stagiaires sont hébergés en chambres collectives de 2, 3 ou 4.

Moyens mis en œuvre pour assurer la sécurité des mineurs

Afin d'assurer la sécurité des stagiaires :

☞ Chaque stagiaire et ses parents signent le règlement du camp et s'engagent ainsi à respecter les règles de sécurité notées, dont l'interdiction **absolue** de quitter seul le camp.

☞ Les règles de vie collective sont rappelées par l'ensemble de l'encadrement en début et en cours de séjours.

☞ Les stagiaires sont logés dans des bâtiments fermés.

☞ Des adultes «surveillants» dorment aux étages des stagiaires et veillent à la sécurité.

Une journée-type des stagiaires « joueurs »

- ⑩ 07h30 : Lever.
- ⑩ 8h00/8h45 : Petit déjeuner.
- ⑩ 9h00/12h15 : Activités "basket-ball" ; travail individuel.
- ⑩ 12h30/13h15 : Déjeuner
- ⑩ 13h15/14h00 : Détente, repos.
- ⑩ 14h00/17h00 : Activités "basket-ball" ; travail pré-collectif et shooting
- ⑩ 17h00/17h30 : Goûter.
- ⑩ 17h30/19h00 : Activités "basket-ball" ; Ateliers, concours, tournois, shooting.
- ⑩ 19h15/20h15 : Dîner.
- ⑩ 20h30/21h30 : Activités "basket-ball" ; concours, tournois, shooting.
- ⑩ 22h15 : Douches et Coucher.

Documents à retourner pour inscription

Attention capacité d'accueil limitée à 85 stagiaires

ATTENTION : Pass sanitaire obligatoire en fonction des décisions gouvernementales

- ⑩ Fiche d'inscription
- ⑩ Fiche de renseignements
- ⑩ Règlement financier de l'acompte
- ⑩ Fiche sanitaire
- ⑩ Photocopie de la licence ou certificat médical daté au plus tôt du 5 avril 2021 (moins de 3 mois avant le début du camp)
- ⑩ Attestation d'assurance et responsabilité civile
- ⑩ Autorisation parentale
- ⑩ Règlement signé

Pour toutes informations complémentaires : dignebasketcamp@gmail.com
ou 06 71 10 28 43 Sébastien et/ou Maxence.

En raison des conditions sanitaires en vigueur à ce jour et de leur prolongements éventuels, ou pour une quelconque autre raison l'organisation pourra se voir dans l'obligation de modifier tout ou partie de l'organisation initiale.